

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

Le syndicat SUD-Recherche-EPST dépose un préavis de grève de 24h commençant le vendredi 17 octobre 2014 à 0h01.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels de droit public ou privé, exerçant dans les Établissements Publics Scientifiques et Technologiques (EPST), dans des unités mixtes ou des filiales.

L'appel à la grève est motivé par les éléments suivants :

- **La situation dans l'enseignement supérieur et la recherche, que ce soit sur le plan de l'emploi, des crédits récurrents, des conditions de statut, de salaire, et de travail des personnels, ne cesse de se dégrader.**
- **Le ministère refuse de prendre les mesures d'urgence demandées par les organisations syndicales pour redresser cette situation :** suppression des IDEX, création d'emplois de titulaires pour résorber la précarité et répondre aux besoins, réaffectation des crédits ANR à des financements budgétaires pérennes, remise en cause du Crédit Impôt-Recherche, etc.
- **L'application de la loi Sauvadet, pourtant largement insuffisante, se heurte toujours à des obstacles dans l'ESR et les non-renouvellements de contrats des précaires se poursuivent :** le processus de « déprécarisation » se transforme en un scandaleux « plan social » des personnels précaires de l'ESR.

En conséquence, nous revendiquons à travers ce mouvement de grève :

- **Une rallonge budgétaire immédiate au budget 2014 et au PLF 2015 :** la subvention de l'État doit être abondée pour au minimum couvrir l'intégralité de la masse salariale correspondante à l'ensemble des emplois sous plafond et son évolution - y compris le GVT - et assurer simultanément les dépenses incompressibles de fonctionnement et d'investissement des organismes ; le scandale des milliers d'emplois votés au Parlement qui sont laissés vacants par les directions pour cause de subvention insuffisante (près de 5000 pour les EPST en fin 2013) doit cesser.
- **Un plan pluriannuel ambitieux de création d'emplois de titulaires** d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'ingénieurs et techniciens, pour résorber la précarité et répondre aux besoins en matière d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Une **augmentation significative du financement de base** par l'État pour les formations, les laboratoires et les services.
- **L'amélioration des salaires et des conditions de travail ;**
- La **reconnaissance de tous les diplômes**, et notamment du doctorat dans les conventions collectives et dans les fonctions publiques ;
- Un **accès à l'enseignement supérieur** pour tous les étudiants en leur garantissant les moyens matériels de réussir.

Nous nous tenons à votre disposition pour participer aux négociations que vous ne manquerez pas d'organiser durant le préavis conformément à la législation.



Janique GUIRAMAND  
Secrétaire Nationale